

Recyclage travail en hauteur et port du harnais sur toiture, terrasse et pente

Réactualisez les compétences de vos équipes pour intervenir en sécurité sur les toitures, terrasses et surfaces en pente. Ce recyclage à forte dominante pratique permet de revoir les bonnes pratiques, de corriger les écarts et de maîtriser l'utilisation du harnais et des systèmes de protection contre les chutes de hauteur.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Maintenir et actualiser les compétences des salariés amenés à intervenir sur des toitures, terrasses et surfaces en pente.
Réduire les risques de chute de hauteur en corrigeant les mauvaises pratiques et les écarts observés sur le terrain.
Sécuriser l'utilisation du harnais, des systèmes de liaison, des dispositifs antichute et des points d'ancrage.
Renforcer l'autonomie des équipes dans la préparation et la réalisation des interventions en hauteur.
Contribuer à la démarche de prévention de l'entreprise et au respect de ses obligations en matière de santé et de sécurité au travail.
Limiter les accidents, les arrêts de travail, les dommages matériels et les coûts associés aux interventions en hauteur.

Les + métier

Recyclage travail en hauteur sur toiture, terrasse et pente à Lyon : port du harnais, prévention des chutes et mises en situation pratiques.



Public Visé

Cette formation s'adresse aux salariés, agents, techniciens, opérateurs, artisans, personnels de maintenance ou intervenants extérieurs amenés à accéder, circuler ou travailler sur des toitures, terrasses ou surfaces en pente ; utilisant un harnais et des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur ; ayant déjà suivi une formation initiale adaptée au travail en hauteur et au port du harnais ; devant actualiser, consolider ou faire réévaluer leurs connaissances et leurs pratiques professionnelles. Elle concerne notamment les personnels des secteurs du bâtiment, de la maintenance industrielle, de l'énergie, des télécommunications, de l'entretien, de l'étanchéité, de la couverture et de la gestion technique des bâtiments.



Pré Requis

Avoir suivi préalablement une formation initiale au travail en hauteur et au port du harnais, adaptée aux interventions sur toiture, terrasse ou surface en pente.
Être amené à réaliser des travaux en hauteur nécessitant l'utilisation d'équipements de protection individuelle contre les chutes.
Ne pas présenter de contre-indication médicale connue au travail en hauteur et au port du harnais. L'employeur s'assure que le suivi de l'état de santé du salarié est adapté au poste occupé.
Être capable de comprendre les consignes de sécurité et les instructions données en français.
Se présenter avec une tenue de travail adaptée et les équipements de protection individuelle demandés dans la convocation, lorsqu'ils ne sont pas fournis par EVINCEL ou par l'entreprise.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

actualiser ses connaissances relatives aux risques de chute de hauteur et aux principes généraux de prévention ;
identifier et analyser les risques spécifiques aux interventions sur toiture, terrasse et surface en pente ;
choisir les équipements de protection collective et individuelle adaptés à la situation de travail ;
contrôler visuellement l'état apparent du harnais, des longes, des connecteurs, des antichutes et des dispositifs d'ancrage avant leur utilisation ;
régler, ajuster et utiliser correctement un harnais antichute ainsi que les systèmes de liaison associés ;
accéder, circuler et se positionner en sécurité sur une toiture, une terrasse ou un plan incliné, en limitant notamment les risques de chute, d'effet pendulaire et de tirant d'air insuffisant ;
appliquer les consignes de sécurité, les procédures de l'entreprise et la conduite à tenir en cas d'incident ou de situation dégradée.

Parcours pédagogique

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 1HarnaisToiture-20260803

1. Accueil et positionnement des participants

- Présentation des objectifs, du déroulement et des conditions de réalisation de la formation.
- Retour d'expérience sur les interventions réalisées depuis la formation initiale.
- Identification des connaissances à actualiser, des difficultés rencontrées et des mauvaises pratiques éventuelles.

2. Actualisation des connaissances réglementaires et préventives

- Principes généraux de prévention appliqués au travail en hauteur.
- Responsabilités de l'employeur et du salarié.
- Priorité donnée aux protections collectives avant le recours aux équipements de protection individuelle.
- Règles d'utilisation des équipements de travail et des systèmes de protection contre les chutes.
- Repérage des accès, rives, ouvertures, trémies, lanterneaux et matériaux fragiles.
- Prise en compte de la pente, de l'état de la surface, des conditions météorologiques et de la coactivité.
- Risques de chute de personnes, de glissade, d'effet pendulaire et de chute d'objets.
- Évaluation du tirant d'air et des conséquences possibles d'une chute.
- Balisage et sécurisation de la zone d'intervention.
- Choix et contrôle des équipements antichute
- Différenciation entre systèmes de retenue, de maintien au poste de travail et d'arrêt des chutes.
- Choix du harnais, des longes, des absorbeurs d'énergie, des connecteurs et des antichutes adaptés.
- Identification des dispositifs d'ancrage et des lignes de vie utilisables.
- Vérification de la compatibilité des différents composants du système.
- Contrôle visuel avant utilisation : état général, marquage, identification et anomalies nécessitant la mise au rebut ou l'isolement du matériel.

Un système d'arrêt des chutes associe notamment un point d'ancrage, un harnais antichute et un élément de liaison adapté comportant, selon le dispositif, une fonction d'absorption d'énergie.

5. Port et utilisation du harnais

- Mise en place, réglage et ajustement du harnais antichute.
- Vérification mutuelle de l'équipement.
- Utilisation correcte des points d'accrochage du harnais.
- Connexion et verrouillage des longes, connecteurs et systèmes antichute.
- Prévention des connexions incorrectes et des incompatibilités entre équipements.
- Exercices pratiques sur toiture, terrasse et pente
- Accès et sortie sécurisés de la zone de travail.
- Connexion à un point d'ancrage ou à une ligne de vie.
- Déplacements en retenue ou avec un système d'arrêt des chutes.
- Progression avec maintien permanent de la protection.
- Franchissement des points intermédiaires et changements de système.
- Positionnement sécurisé à proximité d'une rive ou sur un plan incliné.
- Mise en situation adaptée aux activités et aux équipements de l'entreprise.
- Correction immédiate des pratiques non conformes.
- Organisation des secours et conduite à tenir
- Identification des conséquences d'une suspension dans le harnais.
- Moyens d'alerte et procédure interne de secours.
- Sécurisation de la zone et protection de la victime.
- Informations à transmettre aux services de secours.
- Vérification de l'existence d'une organisation permettant de secourir rapidement un travailleur après une chute.
- Évaluation et bilan
- QCM de validation des connaissances actualisées.
- Évaluation pratique individuelle lors d'une mise en situation.
- Correction des écarts observés et reprise des gestes si nécessaire.
- Bilan de la formation et conseils individualisés.

Méthodes pédagogiques

Méthode interrogative permettant de réactiver les connaissances acquises lors de la formation initiale et d'identifier les pratiques professionnelles des participants.

Méthode démonstrative avec présentation commentée des équipements, démonstration du contrôle, du réglage et de l'utilisation du harnais et des systèmes antichute.

Méthode active et participative fondée sur les échanges d'expérience, l'analyse de situations de travail et la recherche collective de mesures de prévention.

Apprentissage par la pratique au moyen d'exercices progressifs et de mises en situation sur toiture, terrasse ou surface en pente.

Pédagogie individualisée tenant compte du niveau, de l'expérience et des difficultés rencontrées par chaque participant.

Correction immédiate des écarts observés pendant les exercices, suivie d'une nouvelle mise en pratique lorsque cela est nécessaire.

Débriefing collectif et individuel à l'issue des exercices afin de

Moyens pédagogiques

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur ou d'un écran permettant la diffusion des supports pédagogiques, illustrations, schémas et vidéos.

Support de formation numérique ou papier relatif à la prévention des chutes de hauteur et aux interventions sur toiture, terrasse et surface en pente.

Équipements de protection individuelle contre les chutes : harnais antichute, longes avec absorbeur d'énergie, connecteurs, systèmes de maintien et antichutes mobiles ou à rappel automatique.

Dispositifs d'ancrage et systèmes de liaison adaptés aux exercices : points d'ancrage, lignes de vie ou supports d'assurance, selon la configuration du site.

Plateforme pédagogique ou zone de travail sécurisée permettant de reproduire les conditions d'accès, de circulation et de positionnement sur toiture, terrasse ou plan incliné.

Matériel de balisage et équipements de protection collective nécessaires

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 1HarnaisToiture-20260803

consolider les acquis et de transposer les bonnes pratiques aux situations professionnelles.

à la sécurisation des mises en situation.

Tablettes tactiles ou supports papier pour la réalisation des évaluations théoriques, grilles d'observation et fiches d'évaluation pratique.

Documents techniques, notices des fabricants, consignes de sécurité et exemples de procédures de travail en hauteur.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution et de l'assiduité est assuré au moyen :

- d'une feuille d'émargement signée par les participants et le formateur pour chaque demi-journée ;
- d'un suivi individualisé des participants tout au long de la formation ;
- de l'observation des exercices et des mises en situation pratiques ;
- d'une grille individuelle d'évaluation des compétences ;
- de l'enregistrement des résultats obtenus au QCM et à l'évaluation pratique ;
- d'un questionnaire de satisfaction complété en fin de session ;
- de la remise d'un certificat de réalisation et d'une attestation individuelle de fin de formation.

Les documents relatifs à la réalisation de la formation, à l'assiduité et aux résultats des évaluations sont conservés par l'organisme de formation conformément à ses procédures internes.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé en prévention des risques liés au travail en hauteur et à l'utilisation des équipements de protection individuelle contre les chutes, disposant d'une expérience professionnelle dans les interventions sur toiture, terrasse et surface en pente. Intervenant maîtrise notamment : l'analyse des risques de chute de hauteur ; le choix, le contrôle avant utilisation et le réglage des EPI antichute ; l'utilisation des harnais, longues, connecteurs et antichutes ; les dispositifs d'ancrage et les lignes de vie ; le tirant d'air, l'effet pendulaire et les techniques de déplacement sécurisé ; l'organisation de la prévention et des secours ; l'animation de mises en situation et l'évaluation pratique des

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation diagnostique en début de formation permettant d'identifier les connaissances, l'expérience, les pratiques professionnelles et les éventuels écarts à corriger.

Évaluation formative continue au moyen de questions orales, d'échanges avec le formateur et d'observations réalisées pendant les exercices pratiques.

Évaluation théorique en fin de formation, sous la forme d'un QCM réalisé sur tablette tactile.

Évaluation pratique individuelle lors d'une mise en situation sur toiture, terrasse ou surface en pente.

Le participant est notamment évalué sur sa capacité à contrôler et régler son harnais, choisir les équipements adaptés, se connecter à un dispositif d'ancrage, circuler en sécurité et respecter les consignes de prévention.

Les résultats sont consignés sur une **grille individuelle d'évaluation des acquis**. Les erreurs ou pratiques non conformes font l'objet d'une correction et, si nécessaire, d'un nouvel exercice.

Une **attestation individuelle de fin de formation** précisant les résultats de l'évaluation est remise au participant.

Moyens à mettre en oeuvre

Dans le cadre d'une formation réalisée sur le site du client, celui-ci met à disposition : une salle adaptée à l'effectif, équipée de tables, de chaises, d'un écran ou d'un vidéoprojecteur et d'une alimentation électrique ; une zone d'exercice sécurisée et représentative des situations de travail rencontrées : toiture, terrasse, plan incliné ou structure pédagogique adaptée ; des moyens d'accès sécurisés ainsi que des protections collectives et des dispositifs d'ancrage appropriés aux exercices prévus ; les autorisations nécessaires pour accéder aux installations et utiliser la zone pratique ; les consignes de sécurité du site, les procédures internes et les informations relatives aux risques particuliers de l'environnement de travail ; les équipements de protection individuelle habituellement utilisés par les participants, lorsque la formation doit être réalisée avec le matériel de l'entreprise : harnais, longes, connecteurs, antichutes et accessoires compatibles ; les notices, rapports de vérification et documents d'identification des équipements utilisés pendant la formation ; une tenue de travail adaptée pour chaque participant : vêtements de travail, chaussures de sécurité, casque avec jugulaire et gants, selon l'analyse des risques ; un interlocuteur habilité à présenter les installations et à préciser les conditions d'utilisation du site. Les équipements, installations et dispositifs d'ancrage mis à disposition doivent être adaptés aux exercices, en bon état apparent, identifiés et à jour de leurs contrôles ou vérifications applicables. Lorsque les conditions météorologiques ne permettent pas la réalisation sécurisée des exercices en extérieur, le client prévoit, dans la mesure du possible, une zone couverte ou une installation pédagogique de substitution.

Modalités d'accessibilité handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de la compatibilité entre les besoins d'aménagement, les objectifs professionnels visés et les exigences de sécurité liées aux exercices pratiques en hauteur.

Afin de préparer l'accueil dans les meilleures conditions, le participant ou l'entreprise est invité à signaler toute situation nécessitant un aménagement dès l'inscription. Le référent handicap d'EVINCEL étudie les besoins au cas par cas et recherche les adaptations possibles concernant notamment :

- l'accès aux locaux et à la zone d'exercice ;
- l'organisation et le rythme de la formation ;
- les méthodes et supports pédagogiques ;
- les consignes et démonstrations pratiques ;
- les modalités d'évaluation ;
- l'utilisation des équipements de protection individuelle.

Compte tenu du port du harnais, des déplacements sur toiture, terrasse ou surface en pente et des mises en situation pratiques, une étude préalable de faisabilité peut être réalisée avec le participant, l'employeur et, si nécessaire, les partenaires spécialisés. Les aménagements ne doivent pas compromettre la sécurité du participant, du groupe ou du formateur.

La réglementation prévoit que les adaptations peuvent être individuelles ou collectives et porter notamment sur les méthodes, les supports pédagogiques et les modalités d'évaluation.



Durée

7.00 Heures **1** Jour 4 à 10 participants

Effectif



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 1HarnaisToiture-20260803

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427